



# PLUM' INFO

## BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION COMMUNE DE PLUMAUGAT N° 99

Responsable publication : M. CHEVALIER  
☎ : 02.96.83.12.31. – Fax : 02.96.83.15.63.  
E-Mail : [mairie@plumaugat.fr](mailto:mairie@plumaugat.fr)  
Site internet : <http://pagesperso-orange.fr/plumaugat/>  
Abonnement annuel : 8.00 € (pour un envoi à chaque numéro)

### Jeudi 19 Avril 2018

#### RESUME CONSEIL DU 27 mars :

*(Le compte rendu intégral est affiché en mairie)*

Devis cimetière : jardin du souvenir : M. le Maire rappelle au CM le projet de création d'un jardin du souvenir au cimetière, que ce projet a été étudié par les membres du CCAS et présente un devis des ETS GUEGUEN. Après délibération, le CM décide de réaliser les travaux et de retenir le devis présenté.

Travaux aménagement Centre Bourg : tranche 2 : choix des entreprises : M. le Maire rappelle qu'il avait été décidé de lancer un appel d'offre pour réaliser les travaux d'aménagement du bourg (2<sup>ème</sup> tranche) et présente le résultat du procès verbal de la commission d'ouverture des plis. Après délibération, le CM décide de retenir :

. Pour le lot n° 1 (voirie, réseaux eaux pluviales, préparation aux aménagements paysagers, pavés et bordures en granit) : l'Entreprise EIFFAGE Route pour un montant de 531 486.35 € HT

. Pour le lot n° 2 (déplacement du monument aux morts et reprise du mur) : l'Entreprise ESCEEV pour un montant de 16 325.00 € HT.

Droit de préemption maison CRESPEL : M. le Maire rappelle au CM la délibération du 20 février ou le CM autorisait M. le Maire à déléguer au Président de Dinan Agglomération le droit de préemption pour ce bien ainsi que l'arrêté du Président de l'Agglo qui demande à la commune d'exercer son droit de préemption. Considérant que cette maison est située à proximité de la salle des fêtes et qu'elle pourrait être impactée par des nuisances sonores et autres et qu'il existe un projet de rénovation de la salle, le CM décide de faire valoir son droit de préemption.

Ventes chemins, délaissés communaux échanges : M. le Maire fait part au CM que la procédure de ventes et d'échanges est en cours. L'étude notariale de Caulnes a besoin de quelques précisions supplémentaires (parcelles concernées, surfaces et prix) pour rédiger les actes. Après délibération, le CM apporte les précisions demandées.

Comptes administratifs 2017 et Budgets primitifs 2018 : ces éléments, validés par le CM, seront présentés dans le bulletin de juin.

#### RESUME CONSEIL DU 10 avril :

*(Le compte rendu intégral est affiché en mairie)*

Fixation taux d'imposition des taxes directes locales pour 2018 : Le CM décide de fixer les taux des contributions directes (Taxe d'habitation : 8,03 % ; Taxe foncière sur le bâti : 11,67 % ; Taxe foncière sur le non bâti : 37,11 %).

Rénovation salle des fêtes et construction d'un bâtiment annexe : lancement consultation maître d'œuvre : M. le Maire fait le point sur l'avancement de ce projet (rénovation de la salle et construction d'un bâtiment annexe). Un dossier de consultation maîtrise d'œuvre a été rédigé avec l'aide de l'ADAC. M. le Maire propose de lancer une consultation en 2 phases :

. 1<sup>ère</sup> phase : un appel à candidatures à l'issue duquel 3 cabinets seront retenus puis auditionnés.

. 2<sup>ème</sup> phase : les 3 candidats retenus présenteront une perception du projet et seront indemnisés à hauteur de 2 000 € TTC.

Après délibération le CM approuve le dossier de consultation.

Accroissement temporaire d'activité : création d'un emploi saisonnier : M. le Maire expose au CM la nécessité de revoir l'organisation du temps de travail pour le ménage des différents locaux face à l'accroissement de l'activité, et propose de créer un emploi d'agent technique pour 7 mois. Après délibération, le CM décide de créer un emploi contractuel pour cette durée et autorise M. le Maire à recruter une personne et à signer le contrat.

Echanges chemins communaux / particuliers : M. le Maire rappelle au CM la procédure en cours pour des échanges entre particuliers et la commune. Certains, réalisés dans les années 60, n'avaient jamais été finalisés au cadastre. Il propose que la commune prenne en charge les frais d'actes et de géomètre. Après délibération, le CM décide de régulariser ces échanges et de prendre en charges les frais.

Devis de rédaction dossier Région : Appel à candidature en faveur du dynamisme des bourgs ruraux : M. le Maire rappelle au CM que la commune avait déposé en 2017 un dossier à la région pour bénéficier d'aides dans le cadre de ce dispositif. Le dossier n'ayant pas été retenu l'an passé, M. le Maire propose de confier la rédaction de ce dossier complexe à un bureau d'étude afin de répondre à l'appel à candidature proposé pour 2018. Le CM autorise M. le

Maire à déposer un nouveau dossier et à confier la rédaction au Cabinet Atelier Découverte.

**Lotissement du domaine de l'étang : Modification règlement :** M. Le Maire propose de modifier des points du règlement de ce lotissement :

. Modification de la couleur des grillages (les grillages de couleur grise seront autorisés).

. Plus d'obligation de laisser 2 places de stationnement quand un portail électrique sera en place

Après délibération, le CM approuve cette modification

## PELE – MELE :

### 1 – Portes ouvertes

- Lycée St Nicolas La Providence à MONTAUBAN DE BRETAGNE : Samedi 26 mai de 9h00 à 12h00.

2 – La Gendarmerie des Côtes d'Armor constate une évolution des vols commis aux personnes âgées. Il est conseillé de ne pas transporter d'importantes sommes d'argent liquide, de se faire accompagner pour retirer de l'argent, de ne pas faire entrer d'inconnus dans les habitations (un professionnel doit vous montrer sa carte et vous pouvez vérifier son identité auprès de son employeur). En cas de problème, ne touchez pas les objets touchés et appelez la gendarmerie.

3 – Les cartes de pêche 2018 de l'APPMA – pêcheurs de la Haute Rance – sont arrivées et à disposition chez les dépositaires habituels. En retirant votre carte, pensez à demander la carte de la Rance et de ses ruisseaux. Il est également possible de prendre sa carte sur internet à l'adresse suivante : [www.cartedepeche.fr](http://www.cartedepeche.fr) en précisant votre adhésion à l'APPMA de Caulnes.

\* Mardi 1<sup>er</sup> mai : ouverture de la pêche aux carnassiers en rivières et étangs de 2<sup>ème</sup> catégorie

4 – Collecte de sang le Lundi 30 avril de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 16 h 00 à la salle des fêtes de Broons

5 – Certains foyers ont récemment été destinataires d'un courrier émanant de DINAN AGGLOMERATION vous informant du passage d'un technicien VEOLIA mandaté pour réaliser le contrôle de bon fonctionnement de votre installation individuelle d'assainissement. Il s'agit bien d'une commande de l'agglomération, même si le numéro indiqué pour appeler le technicien n'est pas forcément accessible facilement. Si vous avez des difficultés et que vous souhaitez modifier votre rendez-vous, merci de prendre contact à l'agglomération, service assainissement autonome, au 02.96.87.14.14.

### 6 – Journées citoyennes :

⇒ La commune organise une journée "préparation des jardinières (jeudi 3 mai après-midi) et plantation (mercredi 16 mai). Si certains se sentent à la main verte et souhaitent donner de leur temps, vous êtes les bienvenus. Merci de vous rapprocher de Martine HAMON, adjointe, ou directement à la mairie.

⇒ La commune organisera également une journée "balisage et nettoyage des chemins de randonnée" fin mai. Les volontaires souhaitant contribuer à cette action peuvent prendre contact avec Jacques PRIE, conseiller délégué, ou directement à la mairie. La date sera précisée ultérieurement.

⇒ La commune souhaite mettre en place le dispositif "argent de poche". Si tu as plus de 16 ans et moins de 18 ans, domicilié à plumaugat, en échange de travaux dans la commune (aide à l'entretien des espaces verts, bâtiments, arrosage, désherbage manuel ...) tu pourras obtenir une indemnité de 15 € pour une mission

de 3 h. Renseignements auprès de Benoît MOISAN: 06 78 61 61 59 ou Mairie.

### 7- Collecte de journaux et revues

Du 18 au 29 juin, une collecte de journaux et revues sera organisée par les enseignantes de l'école. L'argent récolté sera reversé à la famille de Cléopée, élève à l'école de plumaugat.

## DATES A RETENIR :

### Permanences :

**Maire / Conseiller Départemental :** sur rendez-vous les mardis et vendredis après-midi, le samedi de 9H00 à 12H00.

**Permanence des adjoints** sur rendez vous.

**Dinan Agglomération** vous accueille pour vos démarches à la maison du développement à Caulnes les lundis, mardis, jeudis et vendredis matin de 8H30 à 12H30

**Horaires de la Bibliothèque :** mercredi 15h00 - 17h30 et le samedi 10h30 - 12h00

### Festivités / Vie des associations de avril et mai :

Dimanche 29 avril : Pêche populaire du Comité des Fêtes

Mardi 8 mai : Commémoration du 8 Mai

Vendredi 11 mai : Concours de Palets du Club du Bon Accueil

Samedi 12 et Dimanche 13 mai : Fête du Pays

- Le 12 : repas jambon grillé
- Le 13 : courses cyclistes
- Pendant les 2 jours fête foraine.

**Football :** horaires sous réserve et fonction des intempéries, de l'état du terrain et des matchs en retard

### **Equipe A**

#### **A l'extérieur**

20 mai à 15h30 contre La Prenessaye AVS

#### **A domicile**

22 avril à 15h30 contre Penguilys ETS 2

1<sup>er</sup> mai à 15h30 contre Plumieux FC ESAP 2

13 mai à 15h30 contre Collinée As Le Mené

Date inconnue : contre Broons Trémour AS 2

#### **Equipe B**

#### **A l'extérieur**

22 avril à 13h30 contre Collinée As Le Mené 2

13 mai à 13h30 contre Trebry AS 2

#### **A domicile**

20 avril à 20h30 contre Trémourel US 3

20 mai à 15h30 contre Lanrelas CS 3

### Messes :

Mardi 8 mai à 10h30 à Plumaugat (cérémonie du 8 mai)

Jeudi 10 mai à 10h30 à Caulnes (Profession de foi)

**Prochaine réunion de conseil :** non fixée